

SCORE INDEX ANNEE 2025 EGALITE PROFESIONNELLE FEMMES/HOMMES

Score déterminable : non – Au 31/12/2025

	SCORE	SCORE MAXIMUM
Indicateur 1 : Ecart de rémunération	NON CALCULABLE *	40
Indicateur 2 : Ecart Augmentations	25	35
Indicateur 3 : Augmentation retour congé maternité	0	15
Indicateur 4 : Sexe sous-représenté parmi les hautes rémunérations	1	10

** l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes n'est pas calculable car les femmes sont sous-représentées et est inférieur à 40 % de l'effectif total.*

Total des points obtenus : 26

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 60 (correspondant aux indicateurs 2 à 4)

Résultat final sur 100 points : Non calculable

EFFECTIF PHYSIQUE TOTAL : 61

Le niveau de résultat mentionné ne peut-être déterminé pour la période de référence car le nombre maximum de points obtenus est inférieur à 75 points